

Réunion Commission route

du lundi 11 juillet 2022

Ouverture de la séance à 19 h 30

<u>Présents</u>: Mmes Christine BAROCHE, Secrétaire Générale, Nicole DELARUE, présidente de la Commission, Monsieur Victor COLLET, membre

<u>Présents en visio</u>: Monsieur Bernard SINEUX, Président du Comité Régional, Monsieur Alain DEVAUX, Trésorier du Comité Régional, Messieurs Sébastien FLICHER, Jean-Pierre HENRY, Jean-Philippe YON, membres

Assistent à la réunion en Visio : MM. David LOUVET, MTT et Sébastien COLARD, RAF.

Excusé: Monsieur Mickaël LEMARDELE, vice-président

I) - Informations nationales

Situation Route:

Ouverture de la réunion par une très bonne nouvelle : le titre de championne d'Europe d'Eglantine RAYER sur route.

Il n'y a malheureusement pas que des bonnes nouvelles au niveau du cyclisme sur route en Normandie : nous avons eu la semaine dernière l'annonce officielle de l'arrêt du Tour de Normandie.

Le Comité de Normandie souhaite servir d'intermédiaire pour une éventuelle reprise du format de la course.

Par ailleurs, la FFC réfléchit à créer une cellule d'aide aux organisateurs - organisations, pour maintenir les épreuves sur le calendrier Fédéral.

Un organisateur d'une épreuve professionnelle a montré son intérêt à suppléer à cet arrêt.

Informations Réforme des licences et DN: des réunions sont prévues le 21/07 avec les présidents de région et 29/07 avec le Conseil Fédéral. Nous pourrons vous informer après ces 2 réunions.

Classement des DN:

17 N1 qualifiées pour la saison 2023 à fin juin, avec le classement par point connu. Il reste 3 mois de compétitions pouvant modifier ce chiffre et le classement général.

II) - Cahiers des charges

Revue des différents cahiers des charges des épreuves :

Evolutions à apporter :

Le cahier des charges doit permettre d'aider l'organisateur à mettre en place son épreuve en respectant des règles sportives et de sécurité et ne doit surtout pas être une contrainte.

Exemple:

- Largeur minimum de la ligne d'arrivée
- Longueur minimum de la ligne droite d'arrivée
- Barrières minimums avant et après la ligne d'arrivée
- 2 podiums obligatoires : protocole et arbitres
- Accès internet sur la ligne d'arrivée

Nous pouvons prendre exemple sur un cahier des charges de la FFC pour le championnat de France route en le simplifiant et en l'adaptant au niveau régional.

Il serait également intéressant de désigner un référent de l'épreuve qui coordonnerait la mise en place avec l'ensemble des parties prenantes : organisateur, élus, collectivités territoriales.

Classique des jeunes Léopards :

Le constat est que les modifications décidées en 2021 n'ont pas apportées la satisfaction espérée.

Les organisateurs n'ont pas forcément joué le jeu et il n'y avait pas de classement général.

Il faut revoir le format, remettre le classement général, faire des journées clm + course. Le calendrier national Juniors s'étoffe donc on se retrouve vite en concurrence.

Plusieurs propositions sont évoquées :

- Proposer aux organisateurs du maillot des Jeunes d'organiser des Nationales Juniors.
- Associer des noms de coureurs à des courses.
- Plutôt privilégier que 3 épreuves fédérales.

Une fiche d'intention sera envoyée aux potentiels organisateurs avec un cahier des charges et un budget prévisionnel pour la catégorie juniors, un classement général, un classement par équipe sur 3 coureurs

Le cahier des charges va être retravailler (cf cahier des charges modèle en annexe)

Coupe Minimes Cadets Femmes

Une discussion a été entamée sur le format de l'épreuve : il faut en proposer de nouveaux, comme : Critérium, CLM, Course en ligne, Course d'attente (d'une épreuve nationale ou internationale), Circuit fermé (type circuit automobile) ...

Remettre un classement général et par équipe sur 3 pour les garçons et 2 pour les féminines avec une épreuve joker.

Remplir une fiche d'intention par les clubs intéressés par cette organisation

Championnats:

Revoir les cahiers des charges en reprenant ceux dédiés aux Championnats de France. Il ne faut pas d'épreuve la veille ou le lendemain des championnats sur toutes les épreuves de même catégorie.

Appel à candidature avec une fiche d'intention avec une date butoir

III) - Calendrier

Après avoir fait le constat des championnats régionaux et nationaux 2022, qui ont eu lieu à cette date, David Louvet informe qu'il serait souhaitable de tenir compte des calendriers des examens scolaires : brevet, baccalauréat.

Les élus approuvent cette remarque et seront vigilants en 2023 pour les championnats régionaux.

Le Président annonce la date du Championnat de France de l'Avenir 2023 : Plédran (Bretagne) du 2 au 6 Août 2023.

IV - Questions diverses

Championnat de France de l'Avenir :

- Stages de juillet : les stages ne sont pas possibles à organiser. Il a été demandé aux coureurs de faire les courses de Brix et Percy.
- Sélections championnat de France Avenir : Date limite 19 juillet 2022 pour toutes les catégories. Les sélections seront divulguées le 26 juillet.

La sélection sera faite après Percy pour les juniors et espoirs.

7 espoirs qualifiés, dont 2 qualifiés d'office + le quota régional de 5 coureurs.

Constat fait par JP Yon et David Louvet : le niveau junior n'est pas d'un niveau national.

Les coureurs espoirs devront voir avec leur club et faire un choix entre Montpinchon (N2) et le Championnat de France Avenir.

Prochaine réunion de la Commission : lundi 26 septembre à 19H30 (au choix Visio ou présentiel)

Fin de la commission à 21H30

Christine BAROCHE Secrétaire Générale

Annexe 1

Calendrier 2023

(fichier joint)

Annexe 2

Modèle Cahier des charges (fichier joint)